



CONSEIL MUNICIPAL « Nous ne rallumerons pas l'éclairage public la nuit, c'est clair ! »

Joël Duchaussoy, élu RN de la ville d'Eu, réclame le rétablissement de l'éclairage public la nuit. L'extinction est en vigueur depuis le 6 septembre 2022. Le maire lui a répondu qu'il n'en était pas question.

I n'en démord pas, Joël Duchaussoy, conseiller municipal de la liste Bien Vivre à Eu (Rassemblement national) ! Il réclame à la majorité municipale de rétablir l'éclairage public la nuit.

Le 6 septembre 2022, dans un contexte d'inflation des prix de l'énergie, le conseil municipal a en effet approuvé une extinction de l'éclairage public, en ville, après 23 h.

« Un sentiment d'insécurité »

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, le 4 mars, Joël Duchaussoy est revenu à la charge. « Le prix de l'électricité est redescendu à un niveau acceptable. La question se pose donc de rétablir le service public de l'éclairage nocturne ».

Il a cité plusieurs témoignages d'habitants. « Pour certaines personnes, vivre

dans le noir total est anxiogène, source d'inquiétude, de stress, de peur et sortir la nuit est associé au sentiment d'insécurité ».

Il a même accusé le maire de mensonge. « Vous me répondez, le 12 novembre, qu'il y a eu aucune augmentation des vols et des dégradations alors que le matin même, vous aviez déposé plainte pour le vol dans la nuit des plantations devant le centre des impôts ». Selon ses calculs, « rétablir l'éclairage va coûter 20 000 euros. Nous avons l'argent nécessaire ».

Joël Duchaussoy souhaite qu'une délibération de rétablissement de l'éclairage soit soumise au vote du conseil municipal à bulletin secret.

« Une folie financière »

Michel Barbier, le maire, lui a opposé une fin de non-rece-

voir. « Nous ne rallumerons pas l'éclairage public la nuit, c'est clair, pour différentes raisons, dont l'écologie et les économies budgétaires ». Il a ajouté : « Arrêtez de dire que je suis un menteur, ça serait peut-être pas mal. Oui, je vais porter plainte, mais ce ne sont pas uniquement des dégradations qui ont lieu la nuit ».

Le premier magistrat s'est amusé à citer un tag en anglais, visible sur l'ancien lycée Michel Anguier, et qui semble s'inviter dans le débat : « When you're lost in the darkness, look for the light ». (Quand vous êtes perdu dans l'obscurité, cherchez la lumière).

Sébastien Godeman, adjoint au maire en charge du développement de la ville, a par ailleurs contredit Joël Duchaussoy. « Rallumer la lumière, cela ne coûterait pas 20 000 euros. Je ne sais pas où vous avez trouvé ce chiffre, mais vous vous trompez ». Il a renchéri :



Un élu réclame le rétablissement de l'éclairage public la nuit. Le maire lui oppose une fin de non-recevoir.

« Nous sommes en train de moderniser progressivement le système d'éclairage, en mettant en place des LED et des programmeurs. Le système actuel est totalement obsolète et consomme

énormément. Ce serait une folie financière de rallumer l'éclairage nocturne ».

D'une manière générale et non pas sur le cas précis de la ville d'Eu, la gendarmerie nationale indique qu'aucune

étude à ce stade ne permet de confirmer ou d'infirmer avec certitude que l'absence d'éclairage public entraîne une augmentation de la délinquance.

● Jérôme Buresi